

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation :
N° 2013_20_6

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents :

Votants :

L'an deux mille treize, le lundi 29 juillet à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Séance ordinaire Mairie, à, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 24 Juin 2013

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

**Objet : Création de poste
d'un adjoint technique
animation de 2ème classe**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au départ en retraite de l'agent affecté au restaurant scolaire, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique animation de 2ème classe à raison de 13.50 heures hebdomadaires à compter du 01 septembre 2013.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de créer le poste d'adjoint technique animation de 2ème classe;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT